



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER**



**Appel d'offres Tremplin 2023 : critères et  
calendrier**

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 13 octobre 2022  
Délibération 2022/10/CR-034**

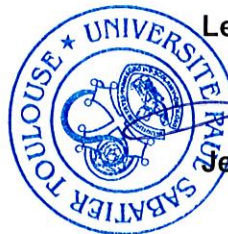
*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

**Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent le cadrage de l'appel d'offres Tremplin 2023 selon les principes, définitions, modalités, critères et le calendrier proposés dans le document annexé à la présente délibération.**

Toulouse, le 14 octobre 2022

**Le Président,**



**Jean-Marc BROTO**

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Direction du Soutien aux Laboratoires**

Pôle pilotage de la recherche  
Service appui aux instances de la recherche

### **Affaire suivie par :**

**Monique LEMORT**

Responsable du service appui aux instances de la recherche

**Catherine ANIZON**

Administratrice de la commission de la recherche

Coordinatrice du soutien aux directeurs

Références :

Toulouse, le 14 novembre 2022

### **Objet : Lancement de l'AO Tremplin 2023**

Le vice-président de la commission recherche

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des structures de recherche

### **Objet : Appel d'Offres Tremplin 2023**

La commission de la recherche souhaite renouveler pour l'année 2023 l'appel d'offres Tremplin.

Pour mémoire, lors de la 1<sup>ère</sup> édition de l'AO Tremplin en 2021 dotée d'une enveloppe de 180K€, 68 dossiers de candidatures ont été déposés et 17 lauréats sélectionnés et lors de la 2<sup>ème</sup> édition en 2022 dotée d'une enveloppe de 239 500€, 98 dossiers de candidatures ont été déposés et 17 lauréats sélectionnés.

Doté en 2023 d'une enveloppe de **montant à préciser (voté en commission de la recherche du 10 novembre 2022)**, cet appel générique ouvert à toutes les thématiques scientifiques vise à soutenir la mise en place d'une nouvelle collaboration ou d'une nouvelle thématique en privilégiant l'émergence, qu'elle soit disciplinaire ou interdisciplinaire.

Le concept d'émergence englobe ici l'un des aspects suivants :

- Projet émergent, nouveau ou risqué
- Projet visant à obtenir des résultats préliminaires permettant ensuite le dépôt de projets nationaux ou européens
- Démarrage d'une thématique nouvelle

Pour être éligibles, les projets présentés doivent respecter les critères suivants :

- Le porteur principal doit être un membre permanent d'une structure de recherche dont UT3 est partie prenante (ce critère ne s'applique pas au co-porteur éventuel du projet),
- Le montant maximum de financement demandé à l'université ne doit pas dépasser « **montant à préciser après le vote de l'enveloppe de l'AO lors de la commission de la recherche du 10 novembre 2022**»
- Les dépenses prévues doivent concerner :
  - l'achat de matériel
  - des prestations (analyse, caractérisation, etc...)
  - des gratifications de stages
  - des déplacements

ET/OU

Les projets seront évalués sur les critères suivants : le caractère nouveau ou original du projet, sa cohérence, sa pertinence et sa qualité de présentation.

Je souhaite également attirer votre attention sur deux points :

- L'évaluation des projets étant réalisée par l'ensemble des membres élus de la commission de la recherche, quelle que soit leur discipline, l'argumentaire devra impérativement privilégier une rédaction non spécialiste ;
- Les dépenses devront être réalisées dans l'année 2023, les crédits ne sont pas reportables.

Les candidatures doivent être déposées en ligne au plus tard le 3 janvier 2023 via le questionnaire suivant : [lien limesurvey](#).

- La description du projet peut être, au choix, rédigée en français ou en anglais. Elle devra tenir en 1500 signes et ne devra comporter que du texte brut, sans iconographie.
- L'émergence devra être objectivée en 500 signes maximum
- Il vous sera également demandé d'indiquer 5 mots clés qualifiant le projet.
- Les porteurs déclareront sur l'honneur s'ils ont été lauréats de l'AO Tremplin 2022.

Je vous rappelle, par ailleurs, que vous devez informer le directeur ou la directrice de votre structure du dépôt d'une candidature à un appel d'offres interne de l'université.

Le directeur ou la directrice pourra contacter ensuite le référent de la commission recherche pour sa structure afin d'échanger sur les dossiers proposés par son unité de recherche.

Un compte rendu du projet devra être fourni par le porteur principal au plus tard un an après l'obtention du financement et un bilan de l'avancée des travaux de recherche et de l'utilisation des crédits devra être présenté en commission de la recherche en 2024.

Je vous remercie de votre participation à cet appel d'offres qui s'inscrit dans la dynamique lancée par l'université Toulouse III – Paul Sabatier pour favoriser le développement multi-échelle de l'interdisciplinarité comme dénominateur commun pouvant mettre en valeur l'excellence de tous ses domaines de recherche.

**Jean-Pierre JESSEL**

Annexe 1 : calendrier de l'appel d'offres

Annexe 2 : grille d'analyse

Annexe 3 : modèle de compte rendu scientifique

Annexe 4 : modèle de formulaire de dépôt des dossiers

## Annexe 1

### Calendrier de l'appel d'offres Tremplin 2023

<b>14/11/2022</b>	<b>Commission de la recherche</b>	<b>Lancement de l'appel d'offres Tremplin 2023</b>
<b>du 15/11/2022 au 03/01/2023</b>	<b>Porteurs de projet</b>	<b>Dépôt des dossiers de candidature</b>
<b>du 04/01/2023 au 09/01/2023</b>	<b>Direction du Soutien aux Laboratoires</b>	<b>Vérification, compilation et envoi des dossiers de candidature aux membres de la CR</b>
<b>du 10/01/2023 au 01/02/2023</b>	<b>Membres élus de la commission recherche</b>	<b>Evaluation des projets déposés</b>
<b>19/01/2022</b>	<b>Commission de la recherche</b>	<b>Point sur le nombre de dossiers déposés et d'évaluateurs par projet</b>
<b>du 02/02/2023 au 06/02/2023</b>	<b>Direction du Soutien aux Laboratoires</b>	<b>Vérification et compilation des évaluations des projets évalués</b>
<b>16/02/2023</b>	<b>Commission de la recherche</b>	<b>Sélection des projets lauréats</b>
<b>17/02/2023</b>	<b>Direction du Soutien aux Laboratoires</b>	<b>Notifications des lauréats de l'appel d'offres</b>
<b>Au plus tard mi-mars</b>	<b>Direction des Finances</b>	<b>Versement du financement sur les crédits récurrents du laboratoire du porteur principal du projet</b>

## Annexe 2

### Grille d'analyse des projets

<i>Critère</i>	<i>Appréciation</i>	<i>Commentaires</i>
Qualité d'exposition du projet (scientifique, positionnement, etc.)	Note de 1 à 5	À motiver
Caractère nouveau/original	Note de 1 à 5	À motiver
Avis général	Texte	

**1 - note minimale**  
**5 - note maximale**

## Annexe 3

### Compte-rendu scientifique du projet

**Acronyme et intitulé du projet :**

**Financement obtenu au titre de l'AO tremplin :**

**Porteur principal :**

Nom, prénom :

Structure de recherche :

E-mail :

**Objectif synthétique du projet :**

**Résultats atteints :**

*Travaux réalisés, faits marquants, communications, présentations, conférences, dépôt de projets ANR ou européens publications, etc.*

**Utilisation du financement obtenu :**

**Difficultés rencontrées : (le cas échéant)**

*Y compris non atteinte des résultats attendus et pourquoi*

## Annexe 4

### Modèle de formulaire de dépôt des dossiers de candidature